

Conseil de formation 1er degré des Alpes-Maritimes - Vendredi 10 février 2012

Déclaration préliminaire des élus du SNUipp-FSU

Nous ne pouvons commencer un conseil de formation sans rappeler notre profond attachement à une formation initiale et continue sur le temps de travail à la hauteur des enjeux. Pour le SNUipp faire réussir tous les élèves ne doit pas rester seulement un concept et il est nécessaire d'accompagner fortement les collègues pour tendre vers cet objectif. La formation est un levier essentiel à la transformation de l'école que nous appelons de nos vœux.

Aujourd'hui nous sommes inquiets :

- **Inquiets** de la proposition de loi déposée par le député UMP Jacques Groperrin qui menace l'existence même des IUFM en omettant de les signaler. Comme s'il fallait avant de partir effacer toutes les traces pouvant rappeler qu'une formation initiale des enseignants a pu exister. Nous sommes profondément attachés à ces lieux de formation et nous savons que la volonté de les supprimer n'a d'autre but que de laisser la porte ouverte à des officines privées, boîtes à concours payantes, il va sans dire.

- **Inquiets** de voir tous ces jeunes collègues enseigner sans avoir l'occasion d'accéder à une réelle formation

Nous n'avons eu de cesse de rappeler chaque fois que l'occasion nous en était donnée, notre opposition à la réforme du concours voulue par le ministre Xavier DARCOS. Mais si certains ont pu dire que cela relevait de l'exercice classique syndical, il en va tout autrement quand c'est le récent rapport de la cour des comptes qui le dit.

Un rapport sans appel qui minimise le gain budgétaire de la réforme des enseignants, 370 millions desquels n'ont pas été retirés le coût des masters en alternance, et dont il montre par contre les conséquences triplement désastreuses :

- Une attractivité en recul pour le métier d'enseignant avec un assèchement du vivier.

- Une formation professionnelle vidée et bâclée entraînant des premiers pas très difficiles pour les enseignants

- Les difficultés des élèves de moins en moins prises en compte par des jeunes collègues qui n'ont plus ou trop peu d'approche didactique des différentes disciplines.

Nous reviendrons en détail tout à l'heure sur le bilan de leur formation à partir des enquêtes que nous avons menées auprès de ces collègues. Nous évoquerons également la situation particulière de nos collègues maîtres formateurs.

Bilan du **PAF 2010-2011** que vous nous présentez :

- Le nombre de journées stagiaires remplacées est en baisse (de 8204 à 7621) avec son corollaire le nombre de journée stagiaire sans remplacement en hausse.

- Un écart important entre le prévisionnel et le réalisé (près d'un quart de non réalisé)

- Un remplacement assuré par les «masters» qui augmentent et donc de plus en plus d'élèves qui ont des enseignants non formés face à eux.

- Une trop grande part des stages à public désigné : 85 %

- au final un nombre de journées stagiaires en baisse et un écart prévisionnel/réalisé qui s'accroît.

Le bilan provisoire du PAF 2011-2012 ne nous apporte guère de réconfort :

- Chute des candidatures de nos collègues qui se poursuit et qui doit interroger fortement son contenu. 30 % de baisse du nombre de candidature cette année. (1275 en 2009 - 1108 en 2010 - 790 en 2011). Peut-être des collègues qui se découragent ... à force de refus ... et ne demandent plus.
- La proportion de stages à public désigné est trop importante
- Seulement 5 stages longs qui sont pourtant les stages les plus demandés par nos collègues car d'une durée intéressante à différents points de vue.
- On l'a vu des stages toujours plus fortement demandés que d'autres. Nous pensons que le PAF était encore une fois cette année trop centré sur des commandes institutionnelles autour du socle commun et l'évaluation qui ne semblent pas répondre aux attentes et au besoin de formation de nos collègues.
- Que dire enfin DU stage cycle 1 ... Pour mémoire cela fait deux ans que les ouvertures de classes sont quasiment toutes réalisées en ... maternelle.

Nous continuerons de demander un PAF plus ambitieux prenant mieux en compte les demandes de formation de nos collègues avec un rééquilibrage sur les différents cycles et bien sûr avec des moyens de remplacement disponible. Enfin il faudra un jour pouvoir permettre à nos collègues remplaçants de bénéficier eux aussi de l'accès à la formation continue. Ne faudrait-il pas réaffirmer la nécessité d'une brigade de FC ?

L'administration nous a répondu qu'il fallait aussi envisager la formation continue dans le cadre des animations pédagogiques mises en place dans les circonscriptions et que c'était là que la maternelle était prise en compte. Nous sommes alors intervenu pour dire deux choses : d'abord que le contenu de ces animations pédagogiques étaient très lourdes à prendre en charge par les équipes de circonscription et amenait beaucoup de déception de la part des collègues et qu'enfin s'il s'agissait de Formation continue il faudrait envisager des frais de déplacements pour nos collègues ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Mise en oeuvre du DIF

- Une circulaire rectorale arrivée dans les écoles un mois après sa date de parution !
- L'absence des délégués des personnels dans le groupe d'experts chargé d'étudier les demandes : pourquoi ? N'aurions-nous pas un éclairage des demandes de nos collègues à apporter. A moins qu'il y ait une volonté d'opacité ce à quoi nous ne pourrions nous résigner !

Il faudra prévoir une diffusion anticipé de la circulaire DIF. Nous vous proposons de le faire en même temps que la circulaire de demande de départ en formation professionnelle de manière à ce que nos collègues puissent faire des choix. Pourquoi pas encore au moment des inscriptions au PAF.

On nous avait dit l'an dernier que le DIF concernait prioritairement des collègues qui avaient des projets de formation en lien avec de la mobilité professionnelle ... Quelle surprise cette année de découvrir que la majorité des dossiers retenus pour le DIF sont des départs en formation dans le cadre du plan académique de formation (PAF), bien loin d'un quelconque projet de mobilité professionnelle ! Et cela, en contradiction avec la circulaire du BO sur le DIF qui dit que les projets de DIF seront prioritairement des projets de mobilité permettant d'accéder à des formations en dehors du PAF.

La commission rectorale d'expert qui a étudié les dossiers n'a rendu compte de ces avis qu'aux intéressés et il n'est donc pas possible pour nous d'exercer un contrôle quelconque sur les conditions d'attribution. Nous avons demandé à intégrer la commission chargée de l'étude des demandes de DIF. Nous écrivons à Mme le Recteur en ce sens.

Si vous avez déposé un dossier DIF, qui vous a été refusé, n'hésitez pas à nous le faire savoir de manière à ce que nous puissions intervenir.

Prochain PAF 2012-2013

- aucuns documents ne nous ont encore été proposés ... Ils le seront dans le cadre du conseil de formation du mois de mai.
- Nous réitérons la demande d'un début de formation pour les directeurs nouvellement nommés dès le mois de juin. Demande qui devrait être prise en compte.
- Nous pensons que les stages T1 de trois semaines et les stages T2 de deux semaines devront être la priorité. Ce stage recueille un bon indice de satisfaction de la part des collègues en question.
- Il faudra prévoir des stages pour tous les cycles en mettant l'accent sur la maternelle.
- Il faudra limiter les stages à publics désignés.
- Il faudra des stages différents et porteurs de sens pour nos collègues qui sont en attentes d'une formation de qualité souvent peu compatibles avec les commandes ministérielles éloignées des besoins des écoles.

Seront prévus l'an prochain : 50 PES, 33 T1, 90 à 95 T2, qui seront répartis en trois vagues.

Sera également prévu au PAF un stage ... «retour dans la classe» suite aux suppressions de postes de RASED en projetant que des collègues de retour en classe après x années en dehors risquent de se trouver en difficulté (sic !)

Enfin nous n'osons plus en parler, et avons posé la question des possibilités pour nos collègues spécialisés du 1er degré de départ en stage MIN ? Pas de réponse de l'administration.

Quand à la formation, CAPA SH après la rédaction d'une circulaire quelque peu maladroite (présence de formation E et G dans un contexte de fermetures massives des postes RASED - envoi de l'erratum ?) nous ne connaissons toujours pas les possibilités de départ sur les autres options. Pas de réponse en conseil de formation non plus ...